Titre : **MODIFICATION DANS L'ARMEMENT A PARTIR D' HENRY IV**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Organisation**
Auteur : **L'ARMEE FRANCAISE DEPUIS LE MOYEN AGE JUSQU'A LA REVOLUTION ETUDE ILLUSTREE D'APRES LES OUVRAGES DE M. PAUL LACROIX SUR LE MOYEN AGE, LA RENAISSANCE, LE XVIIE ET LE XVIIIe SIECLE**	Origine : **Collection personnelle**
Référence : **LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie IMPRIMEURS DE L'INSTUTIT, RUE JACOB, 56 1889**	Transcripteur : **MFR** Date : **2013**

Ancestramil

MODIFICATION DANS L'ARMEMENT A PARTIR HENRY IV

CHAPITRE VII

Les armes à feu furent en usage dans l'infanterie dès le commencement du seize siècle, et la première manufacture avait été établie dès lors (en 1516) à Saint-Etienne ; mais elles avaient toujours présenté de graves inconvénients, malgré les perfectionnements que l'Allemagne et l'Italie s'efforçaient d'apporter à leur fabrication. Les arquebuses à crochet et les *haquebuttes* avec leur fourchette plantée en terre pour les soutenir et les immobiliser, ne fournissaient qu'un tir incertain, capricieux et irrégulier : il ne fallait que la pluie ou l'humidité, pour empêcher la mèche de s'enflammer, quand les arquebusiers avaient couché en joue et appuyé le menton sur la crosse de l'arme, qui avait un recul formidable et de violents soubresauts au moment de la décharge. Aussi, comme le dit **BRANTOME** : "Il y en avoit plusieurs bien mouchés et balafrés, et par le nez et par les joues, " quoiqu'un gentilhomme avisé eut imaginé d'appuyer la crosse contre l'estomac, non contre l'épaule. Ce n'était pas sans peine et sans danger qu'on chargeait l'arquebuse, qui nonobstant la force de son calibre, éclatait souvent dans les mains d'un imprudent ou d'un maladroit ; en tous cas, on ne pouvait charger et tirer plus d'un coup en huit ou dix minutes.

Cependant, après bien des essais, les armes à feu devinrent meilleures, moins longues de canon et moins lourdes, plus faciles à manier, et d'un mécanisme plus ingénieux. A l'arquebuse succédait le mousquet, qui avait paru en France dès la fin du règne d'Henri II. "Le plus de mousquets qu'il peut y avoir aux régiments, c'est le meilleur," dit **Guillaume de SAULX-TAVANNE**S dans ses *Mémoires*, écrites en 1635 ; "peu de cuyrasses, au premier coup, y résistent ; appuyer, ils tirent juste. Quelques arquebuziers à rouet sont nécessaires pour tirer les premiers rangs et pour en temps de pluye ; les montures des arquebuses des Espagnols et des Italiens sont plus utiles que les courtes inventées par les François, qui sont fautives."

Le mousquet, dans l'origine, avait eu quatorze pieds et demi de long, et sa balle pesait une once et deux gros ; on ne tarda pas à remplacer les mèches soufrées, qui s'éteignaient ou ne s'allumaient pas par un temps humide, en adaptant à la culasse du mousquet une roue d'acier que la détente du ressort faisait mouvoir rapidement et qui, dans son mouvement de rotation, frappait sur une pierre à fusil qui faisait jaillir l'étincelle et mettait le feu à la poudre. Cette invention fut bien perfectionnée vers 1630, lorsqu'on fit choquer la pierre contre l'acier même, pour produire l'effet du briquet ; néanmoins, cette modification importante, dans le tir du mousquet transformé en fusil, ne fut adoptée, pour les armes de guerre, qu'en 1670 ; jusque-là, on s'était servi, à la guerre, des arquebuses à rouet.

A la fin du dix-septième siècle, tous les soldats d'infanterie n'étaient pas encore armés de fusils ; d'abord ils furent proscrits, sous peine de mort ; puis, on se contenta de les briser lorsqu'on en trouvait aux mains de la troupe. Lorsqu'on adopta cette arme, ce fut pour l'essayer ou par faveur qu'on la donna seulement aux fusiliers du Roi, aux grenadiers, aux mousquetaires, et aux dragons. Une ordonnance du 12 décembre 1692 réglait le nombre de ceux qui en auraient dans chaque compagnie. Quand **VAUBAN** eut inventé le moyen d'y

Ancestram

adopter la baïonnette, on distribua des fusils à l'infanterie ; mais ce ne fut pas avant 1708 que tous les régiments en furent pourvus.

Outre les mousquets, on se servait encore de carabines rayées, à balle forcée, longues de trois pieds et portant fort loin. Le poitrinal figurait encore au siège de Rouen en 1592, et le fantassin qui le portait s'appelait *poitrinalier*. Les pistoles, en changeant de dimension et en devenant de plus en plus portatives, avaient formé les pistolets, qui étaient déjà d'un usage général dans les guerres **d'Henri IV**, et qui furent attribués surtout à l'armement de la cavalerie : "*Le pistolet," dit* ***SAULX-TAVANNES,*** *"perce, tue, porte la mort et la crainte avec soy : les plus faibles hommes, pourveu qu'ils ayent du courage, s'en peuvent servir, mesme sur de meschans chevaux*."

Les compagnies qui ne portaient aucune espèce d'armes à feu étaient alors très nombreuses dans l'infanterie des armées françaises ; les hommes qui les composaient n'avaient pas d'autres armes que des piques, qu'ils maniaient avec autant de force que d'adresse. Le fameux **MONTLUC** disait à se piquiers, au moment de la charge qui décida le gain de la bataille de Cérisoles, en 1544 : "*Mes compagnons, si nous prenons la pique au bout de derrière, et combattons du long de la pique, nous sommes défaits, car l'Allemand est plus dextre que nous en ceste manière. Mails il faut prendre les pique à demy, comme fait le Suysse, et baisser la teste pour enferrer et pousser en avant."*

Tous les capitaines, il est vrai, n'avaient pas la même confiance dans les bons résultats de l'emploi des piques ; ainsi, selon le témoignage **d'AGRIPPA d'AUBIGNE, Henri IV** les avait en dédain. **Guillaume de SAULX-TAVANNES** était bien loin de partager cette antipathie ; "Les piques," dit-il, "sont les meilleures armes des gens de pied, lesquelles ne doivent estre empeschantes, n'y rompantes, non si grosses aux François et Espagnols qu'aux Suisses et lansquenet : entre lesquelles celles des premiers rangs doivent estre les plus renforcées, celles des troisième et quatrième, les plus légères, parce que les unes contiennent et les autres frappent. Les hallebardes, pertuisanes et demy-piques, de" six en six rangs de piquiers, sont utiles à la meslée, d'autant que les piques se tournent facilement."

L'usage des piques persista constamment dans les armées jusqu'à la fin du dix-septième siècle. **MANESSON MALLET** écrivait, en 1684, dans son livre célèbre des *Travaux de Mars* :" on remarque qu'excepté dans les combats de campagne, les piquiers sont partout ailleurs fort inutiles."

Quelque temps après, on suppléa à l'usage des piques par celui des baïonnettes qu'on pouvait mettre au bout des fusils. Ces baïonnettes, qu'on employa d'abord en guise d'épées, étaient longues d'un pied, avec des manches de bois de même longueur ; le fusil, dont le canon était ainsi bouché, ne pouvait plus tirer, et il fallait en ôter la baïonnette pour s'en servir comme arme" à feu. **VAUBAN** évita cet inconvénient en s'imaginant d'emmancher solidement les baïonnettes au moyen de douilles creuses. **LOUVOIS**, qui comprenait quelle arme terrible ce serait, ainsi perfectionnée, voulut la faire adopter. "**Louis XIV** s'y opposa," dit **M. DUSSIEUX** "soutenu par beaucoup de généraux. La routine tint bon vingt et uns ans, et ne céda qu'après les grandes défaites de la guerre de la succession d'Espagne. Le tir du mousquet était notoirement inférieur, d'autant que les soldats n'y étaient nullement exercés, les officiers ne daignant pas s'occuper de ces détails. Après de nombreuses luttes, la supériorité évidente, incontestable, du fusil sur le mousquet et la pique étant reconnue, le fusil finit par l'emporter. On sait quel usage nos fantassins firent de la baïonnette, dès qu'ils l'eurent au bout de leurs

fusils, à Steinkerque, à la Marsaille, à Almanza, à Denain." C'est de cette époque que date la redoutable manœuvre de la baïonnette dans l'infanterie française.

Les officiers, n'étant armés ni de piques ni de baïonnettes, avaient, outre leurs épées, des espontons, sorte de demi-pique, qui leur tenait lieu de bâton de commandement, mais dont ils se servaient quelquefois avec beaucoup de bravoure dans les batailles corps à corps, ce **qu'Henry IV** lui-même avait fait d'une manière héroïque à la journée d'Ivry.

Ancestramil